



Bulletin d'Adhésion à l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Mobilier, Immobilier, Immatériel et Naturel E212

Préambule

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine Mobilier et Immobilier E212 (ci-après dénommée "l'Association") a pour objet la protection, la préservation et la valorisation du patrimoine mobilier et immobilier. Par le présent bulletin, l'adhérent (ci-après dénommé "le Membre") accepte les termes, missions et protocoles de l'Association.

- contact@e212.fr
- [Website : https://e212.fr/](https://e212.fr/)

Article 1 : Adhésion

Le présent bulletin concerne les établissements publics, collectivités locales et assimilées.

1.1 Objet de l'Adhésion

- Permettre aux collectivités de participer activement à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine local, culturel, artistique, immatériel, naturel, culturel en partenariat avec l'Association E 212 et ses adhérents habilités.

1.2 Conditions d'Adhésion.

- Remplir le formulaire d'adhésion et régler la cotisation annuelle fixée par l'Assemblée Générale Constituante soit 40 €, l'adhésion est considérée en année pleine et non de date à date.
- Respecter les valeurs républicaines et laïques en vigueur dans le cadre législatif.

1.3 Droits et Obligations

- Droit de participer aux Assemblées Générales.
- Accès à des conseils, accompagnements pour la conservation du patrimoine et sa valorisation.
- Disposer des ressources actives de l'association : Restaurateurs, Antiquaires, Collectionneurs passionnés,
- Disposer des ressources matérielles disponibles au sein de l'association.
- Obtenir des Formations, savoirs-faires, créer un appel aux dons, un chantier participatif...
- S'engager pour une démarche de sauvegarde patrimoniale et de transmission.
- Communiquer sur les missions de l'Association et lui permettre au mieux de se développer pour l'intérêt général.

En signant ce bulletin d'adhésion, le Membre déclare accepter les termes et l'esprit défendu par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Mobilier et Immobilier E212.

**Représentant de la Communauté de Communes / Mairie / Musée / Centre
Départemental des Archives / Maison de l'Habitat... :**

Nom :

Prénom :

Adresse et dénomination de la Collectivité :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Mobile :

Adresse Email :@.....

Fait à _____, le _____.

Signature et cachet du Représentant :

A réception du paiement de l'adhésion et après enregistrement par l'Association, vous recevrez votre carte d'adhérent Collectivités Publiques.

Vous pouvez alors aussi nous demander de référencer votre site, exposition, manifestation sous le label et le logo d'E212.

et domaine de prédilection de l'adhérent (exemple : période médiévale, Art contemporain, Horlogerie, ...) :